



ABAFIM PRESTIGE



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

La soussignée : Madame Marije DE GROOT Demeurant : 1365 Passage La Villedieu 87380
MAGNAC BOURG

Reconnait avoir visité le samedi 23 septembre à 13h 00 par l'intermédiaire de l'agence
immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° AF 25401** ci-après désigné :

Maisons isolées , 3 ha situées Impasse Vignevielle 65100 Paréac

**La propriété se compose de 6 parcelles : 000 A63 de 6 050 m² + 000 A 65 de 12 590
m² + 000 A 420 de 56 m² + 000 A 418 de 4 829 m² + 000A 49 de 953 m² + 000 A 61
de 7 575 m² pour un total de 32 053 m²**

La soussignée a pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'elle l'a souhaité
avant de faire la présente offre d'achat. Elle a obtenu les réponses aux questions qu'elle a soulevées
et a pu procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions
suivantes :

<u>Prix net vendeur :</u>	€
<u>Honoraires d'agence :</u>	€
<u>Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :</u>	420 000 €

(en lettres : quatre -cent -vingt -mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante sur la comptabilité du notaire :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **21 000 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **399 000 €**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre
deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

ABAFIM PRESTIGE
16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Toutefois, cette offre sera caduque de plein droit si un compromis ou une promesse unilatérale de vente n'est pas signé au sein d'une étude notariale au plus tard le : 03 novembre 2023 .Les différentes parties (acquéreurs et vendeurs) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes , le 03/10/2023

L'acquéreur,

("Offre d'achat soumise aux présentes conditions")

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,

("Acceptation de l'offre aux présentes conditions")

(1) Condition(s) suspensive(s) :

Obtention d'un prêt relais de 220 000 € et d'un prêt immobilier classique d'un montant de 200 000 € auprès de la banque Crédit Agricole (taux de 3,84 % sur 180 mois)
Avis favorable du Crédit Agricole
Plus un apport personnel pour compléter le projet(frais notaire)..